

Conseil de l'Ecole Doctorale IAEM Lorraine

Didier Maquin

5 mai 2022



Ordre du jour

- Bilan 2021 de l'ED IAEM
- Proposition de remplacement de Benoît Marchand en tant que personnalité extérieure, membre du Conseil (sous réserve de l'obtention de documents préalables)
- Approbation du règlement intérieur et du vade-mecum de l'ED
- Approbation du document d'auto-évaluation rédigé à la demande de l'Hcéres (format et contenu)
- Temps de parole donné aux élus doctorants
- Calendrier des deux prochaines réunions (prix de thèse et contrats doctoraux)
- Accessibilité d'ADUM par les responsables de Commission de mention
- Questions diverses

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Point sur les effectifs (actuels)

EFFECTIFS des inscrits en 2021-2022 au 4 mai 2022							
	Info	Auto	Maths	GE	SE	SA	TOTAL
1A	40	31	11	4	1	1	88
2A	43	28	9	4	4	0	88
3A	45	23	14	6	2	0	90
4A	31	12	8	2	5	0	58
5A	6	3	1	0	0	0	10
6A	1	0	0	0	0	1	2
TOTAL	166	97	43	16	12	2	356

Effectifs globalement stables (par rapport à l'année 2021)

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilans issus de l'enquête SIREDO

(Système d'Information de la Recherche et des Ecoles Doctorales)

Répartition des effectifs

	Année civile 2021		Année Universitaire 2021-2022			
	# de soutenances		# de 1ère inscription		# total d'inscription	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
U. Lorraine	63	22	57	24	265	81
CentraleSupélec	0	0	2	0	2	1
Total	63 (74%)	22 (26%)	59 (71%)	24 (29%)	267 (77%)	82 (23%)
	85		83		349	

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilans issus de l'enquête SIREDO

Nature des financements

Université de Lorraine	# de 1ère inscription en 2021-2022	
	Hommes	Femmes
Dotation des EPSCP	22	6
Dotation des EPST	4	3
Programme spécifique handicap	0	0
Ministère des Affaires Etrangères (dont Campus France, Eiffel, ambassades)	1	0
Autres ministères	2	0
Collectivités territoriales (dont financements régionaux)	4	1
ANR	8	5
CIFRE	10	2
Partenariat de recherche	2	0
ERC	0	0
Erasmus	0	1
Gouvernements étrangers Europe	0	2
Gouvernements étrangers hors Europe	5	4
Activité rémunérée autre que la préparation de la thèse	1	0
TOTAL	59	24

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilans issus de l'enquête SIREDO

Durée des thèses (par domaine scientifique)

Durée des thèses (valeur en mois)	< 40	40 à 52	52 à 72	> 72	Total
1. Mathématiques et leurs interactions	4	7	1	1	13
8. Sciences pour l'ingénieur	1	5	1	0	7
9. Sciences et technologies de l'information et la communication	25	29	11	0	65
Nombre de thèses soutenues	30	41	13	1	85

Bilan 2021 de l'ED IAEM

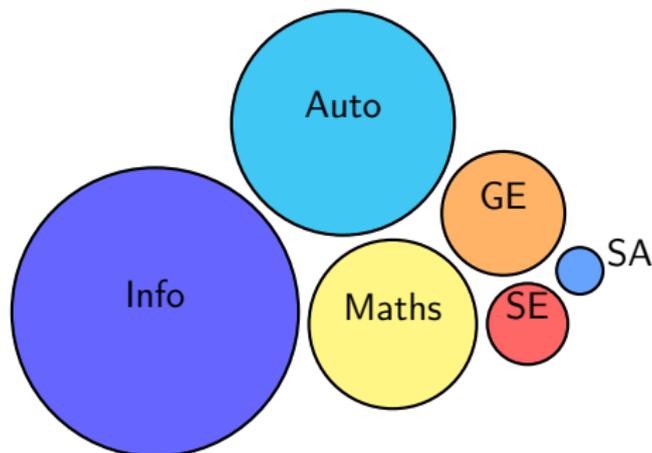
Bilan des thèses soutenues

Par unité de recherche

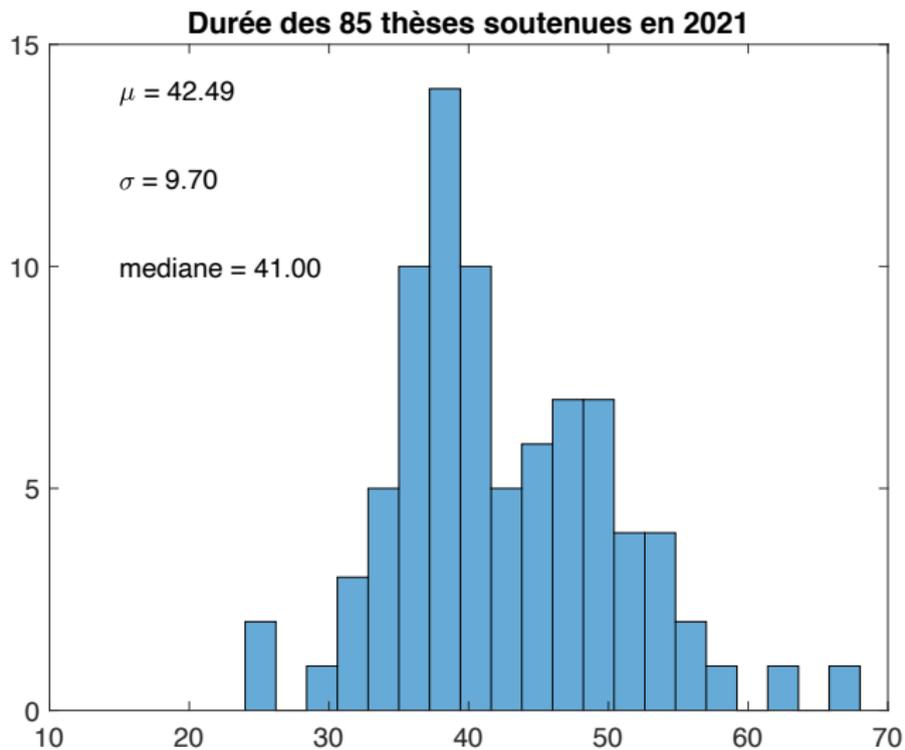
Loria	CRAN	IECL	GREEN	LGIPM	LCOMS	IADI	IJL	LCFC	G-Tech	MAP
37	13	13	7	6	3	2	1	1	1	1

Par mention

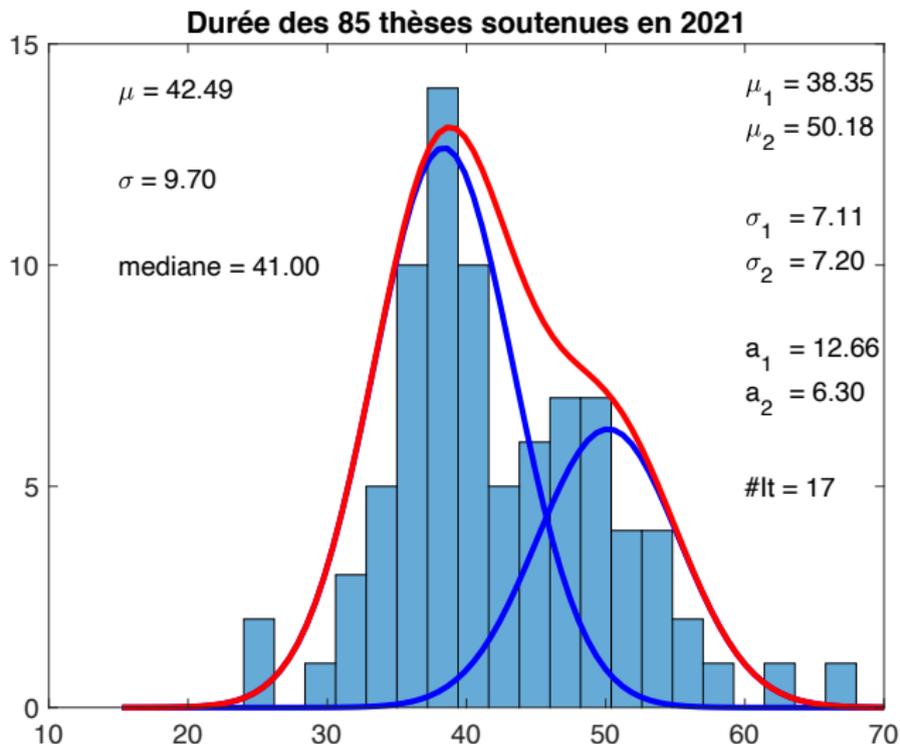
Info	Auto	Maths	Génie élec	Syst électr	Sci archi	Total
38	23	13	7	3	1	85
45%	27%	15%	8%	4%	1%	100%



Bilan 2021 de l'ED IAEM



Bilan 2021 de l'ED IAEM



Bilan 2021 de l'ED IAEM

Disparité des durées de thèse (sur le contrat 2016-2021 – 452 thèses)

La durée moyenne des thèses est de 41,7 mois avec, cependant, des disparités importantes entre mentions et unités de recherche. La médiane se situe exactement à 40 mois.

Par mention

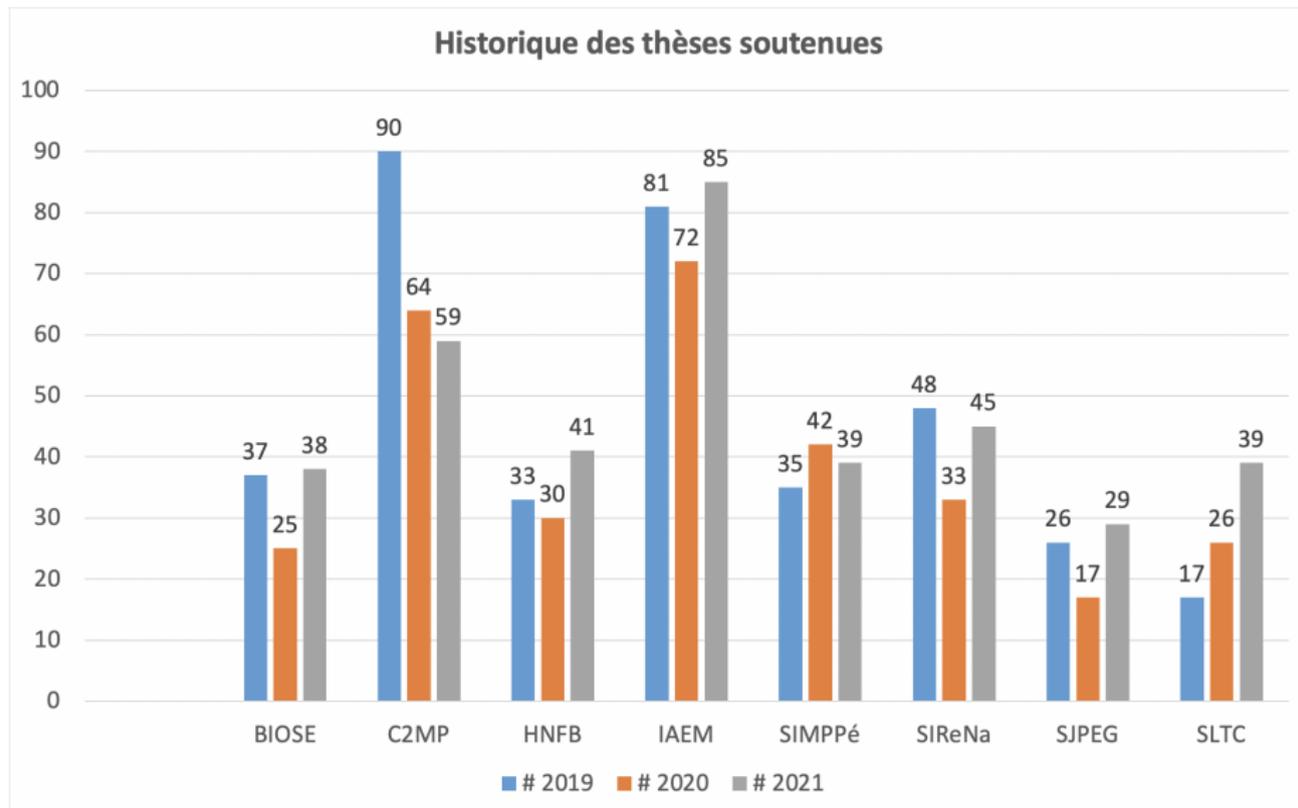
	INFO	AUTO	MATHS	GE	SE	SA	MOYENNE
Durée	41,9	39,6	44,5	43,8	40,0	47,0	41,7
Effectif	189	139	60	36	23	5	452

Par unité de recherche

	<u>Loria</u>	CRAN	IECL	GREEN	LGIPM	LCOMS
Durée	41,9	38,8	44,8	43,4	38,9	40,9
Effectif	172	97	57	35	31	23
	IJL	IADI	G-Tech	MAP	LCFC	Moyenne
Durée	41,7	45,4	43,8	47,0	45,3	41,7
Effectif	13	10	6	5	3	452

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Pour information : chiffres de l'ensemble des ED



Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilan (et analyse) des abandons

Année **noire** en 2020 : 2 × plus d'abandons que d'ordinaire avec 15 abandons

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilan (et analyse) des abandons

Année **noire** en 2020 : 2 × plus d'abandons que d'ordinaire avec 15 abandons

→ Mauvais résultat également en 2021 : 12 abandons

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilan (et analyse) des abandons

Année **noire** en 2020 : 2 × plus d'abandons que d'ordinaire avec 15 abandons

→ Mauvais résultat également en 2021 : 12 abandons

Par années d'inscription

1A	2A	3A	4A
2	4	2	4

Par unité de recherche

CRAN	Loria	IECL	LGIPM	LCOMS	GREEN	IADI
4	3	1	1	1	1	1

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilan (et analyse) des abandons

Année **noire** en 2020 : 2 × plus d'abandons que d'ordinaire avec 15 abandons

→ Mauvais résultat également en 2021 : 12 abandons

Par années d'inscription

1A	2A	3A	4A
2	4	2	4

Par unité de recherche

CRAN	Loria	IECL	LGIPM	LCOMS	GREEN	IADI
4	3	1	1	1	1	1

Origine des financements

CD UL	CIFRE ou Entr.	Finan. étranger	ANR	Europe
4	3	3	1	1

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilan ACT et HdR

Rappel : la gestion des ACT (Autorisation à Diriger des Thèses) et des HdR (Habilitation à diriger des Recherches) est de la **responsabilité du Conseil Scientifique** de l'Université qui a décidé de déléguer l'instruction des dossiers aux écoles doctorales.

Chiffres stables en 2021 – instruction par les commissions de mention de :

- 43 dossiers d'ACT (40 en 2020)
- 10 dossiers d'HdR (10 en 2020) et 7 soutenances

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilan ACT et HdR

Rappel : la gestion des ACT (Autorisation à Diriger des Thèses) et des HdR (Habilitation à diriger des Recherches) est de la **responsabilité du Conseil Scientifique** de l'Université qui a décidé de déléguer l'instruction des dossiers aux écoles doctorales.

Chiffres stables en 2021 – instruction par les commissions de mention de :

- 43 dossiers d'ACT (40 en 2020)
- 10 dossiers d'HdR (10 en 2020) et 7 soutenances

Rappel ACT : dépôt au cours de la première année de thèse, pas plus de 3 ACT en même temps et au plus 2 la même année universitaire. L'UL délivre 5 ACT au maximum à la même personne.

Bilan 2021 de l'ED IAEM

Bilan ACT et HdR

Rappel : la gestion des ACT (Autorisation à Diriger des Thèses) et des HdR (Habilitation à diriger des Recherches) est de la **responsabilité du Conseil Scientifique** de l'Université qui a décidé de déléguer l'instruction des dossiers aux écoles doctorales.

Chiffres stables en 2021 – instruction par les commissions de mention de :

- 43 dossiers d'ACT (40 en 2020)
- 10 dossiers d'HdR (10 en 2020) et 7 soutenances

Rappel ACT : dépôt au cours de la première année de thèse, pas plus de 3 ACT en même temps et au plus 2 la même année universitaire. L'UL délivre 5 ACT au maximum à la même personne.

Rappel encadrement : un directeur et un codirecteur maximum par thèse.

Exceptions :

- codirection assurée par une personne du monde socio-économique (et qui n'appartient pas au monde universitaire)
- thèses en cotutelle internationale

Remplacement d'une personnalité extérieure du conseil

Situation

Benoît Marchand

responsable des partenariats industriels
du CEA Tech en Grand Est
FFLOR - *Future of Factory Lorraine*

Pierre-Jean Kraut

responsable du Dpt *Measurement & Control*
du Centre de R&D de ArcelorMittal
Digital Lab Uckange-Florange

Remplacement d'une personnalité extérieure du conseil

Situation

Benoît Marchand

responsable des partenariats industriels
du CEA Tech en Grand Est
FFLOR - Future of Factory Lorraine



Pierre-Jean Kraut

responsable du Dpt *Measurement & Control*
du Centre de R&D de ArcelorMittal
Digital Lab Uckange-Florange

Benoît Marchand a quitté le CEA Tech
et a été recruté sur le poste de Pierre-Jean Kraut à ArcelorMittal

Remplacement d'une personnalité extérieure du conseil

Situation

Benoît Marchand

responsable des partenariats industriels
du CEA Tech en Grand Est
FFLOR - Future of Factory Lorraine



Pierre-Jean Kraut

responsable du Dpt *Measurement & Control*
du Centre de R&D de ArcelorMittal
Digital Lab Uckange-Florange

Benoît Marchand a quitté le CEA Tech
et a été recruté sur le poste de Pierre-Jean Kraut à ArcelorMittal

Proposition

Manuel Fendler

responsable Plateforme Mécatronique *MAPP* du CEA Tech en Grand Est
(Mécatronique pour l'Amélioration des Produits et des Procédés)

Approbation règlement intérieur / vade-mecum de l'ED

L'Arlésienne

Texte d'Alphonse Daudet • Musique de Georges Bizet



Approbation règlement intérieur / vade-mecum de l'ED

L'Arlésienne

Texte d'Alphonse Daudet • Musique de Georges Bizet



- 1ère évocation lors du conseil du 22 juin 2020 (groupe de travail au sein de la MDD 30 avril 2020 → difficultés potentielles auprès de la DAJ)

Approbation règlement intérieur / vade-mecum de l'ED

L'Arlésienne

Texte d'Alphonse Daudet • Musique de Georges Bizet



- 1ère évocation lors du conseil du 22 juin 2020 (groupe de travail au sein de la MDD 30 avril 2020 → difficultés potentielles auprès de la DAJ)
- sujet évoqué de façon récurrente en réunions du CLED et du G8, nombreux allers-retours avec la DAJ

Approbation règlement intérieur / vade-mecum de l'ED

L'Arlésienne

Texte d'Alphonse Daudet • Musique de Georges Bizet



- 1ère évocation lors du conseil du 22 juin 2020 (groupe de travail au sein de la MDD 30 avril 2020 → difficultés potentielles auprès de la DAJ)
- sujet évoqué de façon récurrente en réunions du CLED et du G8, nombreux allers-retours avec la DAJ
- **décision de rédiger une partie "règlement intérieur" minimaliste (validé par la DAJ) commune aux 8 ED et d'y adjoindre une partie "vade mecum / règles de fonctionnement" propre à chaque ED (CR réunion du G8 du 23/09/2021)**

Approbation règlement intérieur / vade-mecum de l'ED

L'Arlésienne

Texte d'Alphonse Daudet • Musique de Georges Bizet



- 1ère évocation lors du conseil du 22 juin 2020 (groupe de travail au sein de la MDD 30 avril 2020 → difficultés potentielles auprès de la DAJ)
- sujet évoqué de façon récurrente en réunions du CLED et du G8, nombreux allers-retours avec la DAJ
- **décision de rédiger une partie "règlement intérieur" minimaliste (validé par la DAJ) commune aux 8 ED et d'y adjoindre une partie "vade mecum / règles de fonctionnement" propre à chaque ED (CR réunion du G8 du 23/09/2021)**
- transmission d'une première trame de la partie commune (Mounir Tarek le 28/09/2021)

Approbation règlement intérieur / vade-mecum de l'ED

L'Arlésienne

Texte d'Alphonse Daudet • Musique de Georges Bizet



- 1ère évocation lors du conseil du 22 juin 2020 (groupe de travail au sein de la MDD 30 avril 2020 → difficultés potentielles auprès de la DAJ)
- sujet évoqué de façon récurrente en réunions du CLED et du G8, nombreux allers-retours avec la DAJ
- **décision de rédiger une partie "règlement intérieur" minimaliste (validé par la DAJ) commune aux 8 ED et d'y adjoindre une partie "vade mecum / règles de fonctionnement" propre à chaque ED (CR réunion du G8 du 23/09/2021)**
- transmission d'une première trame de la partie commune (Mounir Tarek le 28/09/2021)
- "première" version finalisée du RI : Marc Dalaut 31/03/2022

Approbation règlement intérieur / vade-mecum de l'ED

L'Arlésienne

Texte d'Alphonse Daudet • Musique de Georges Bizet



- 1ère évocation lors du conseil du 22 juin 2020 (groupe de travail au sein de la MDD 30 avril 2020 → difficultés potentielles auprès de la DAJ)
- sujet évoqué de façon récurrente en réunions du CLED et du G8, nombreux allers-retours avec la DAJ
- **décision de rédiger une partie "règlement intérieur" minimaliste (validé par la DAJ) commune aux 8 ED et d'y adjoindre une partie "vade mecum / règles de fonctionnement" propre à chaque ED (CR réunion du G8 du 23/09/2021)**
- transmission d'une première trame de la partie commune (Mounir Tarek le 28/09/2021)
- "première" version finalisée du RI : Marc Dalaut 31/03/2022
- version complète mise à disposition des membres du conseil : 20/04/2022

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Rappel de "quelques" épisodes précédents

1er calendrier : email du 8 décembre 2020 (signé du VP CS et VP Stratégie doctorat)

Mesdames et Messieurs les directeurs d'Ecole doctorale

Compte tenu de l'incertitude actuelle concernant le calendrier officiel de la vague C de contractualisation de la part du HCERES et de la période de confinement rendant difficile le travail de chacun, nous vous informons que l'Université de Lorraine a fait le choix de décaler les opérations internes de cadencement des travaux de contractualisation 2023-2027 comme suit :

- dépôt dans la GED (<https://contrat2018.univ-lorraine.fr>) de la version V0 du dossier bilan accompagnée des annexes abouties du bilan : **fin mars 2021**
- dépôt dans la GED de la version finalisée du dossier bilan accompagnée des annexes bilan corrigées et finalisées, ainsi que de la version V0 du projet 2023/2027 accompagnée des annexes abouties du projet : **fin mai/début juin 2021**.

La version définitive du projet pourra être revue jusqu'au 31/08/2021, si nécessaire à l'ED.

Le séminaire "Projet du Collège doctoral" est quant à lui reporté au 24 mars 2021.

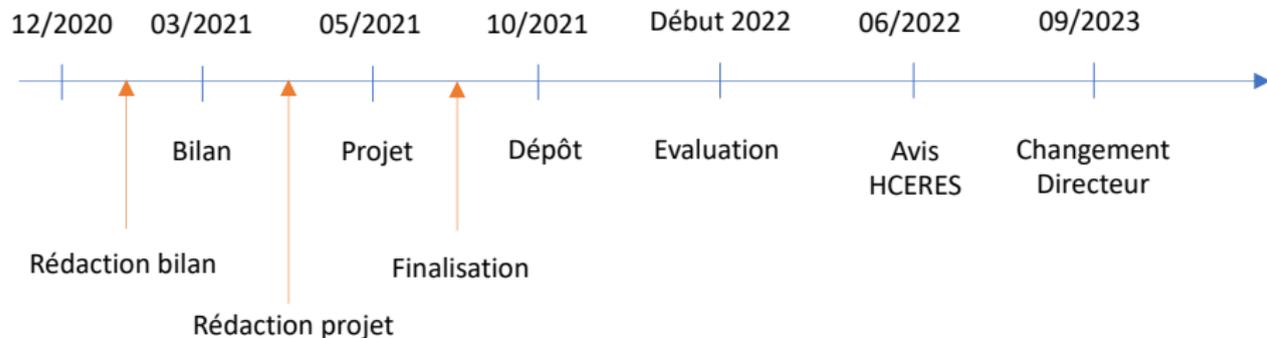
Le passage devant le Conseil Scientifique sera programmé en septembre pour un dépôt de tous les dossiers par l'Etablissement auprès du HCERES à la mi-octobre 2021.

Bien cordialement,
Frédéric Villiéras et Clotilde boulanger.

--

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Rappel de "quelques" épisodes précédents



Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Rappel de "quelques" épisodes précédents

2ème calendrier : email du 29 avril 2021 (signé du VP CS et VP Stratégie doctorat)

Archiver les messages sélectionnés

Mesdames et Messieurs les directeurs d'Ecoles doctorales,

Comme vous le savez, la contractualisation avec l'État est reportée d'un an et le processus d'évaluation HCERES est également décalé.

Le nouveau contrat quinquennal débutera donc au **1er septembre 2024 pour les Ecoles doctorales**.

Toujours sans information officielle concernant le calendrier et le cadrage de la vague C de contractualisation de la part du HCERES, l'Établissement fait le choix de décaler à nouveau les opérations internes de cadencement des travaux de contractualisation 2024-2028 comme suit **pour les Ecoles doctorales** :

- dépôt dans la GED de la version V0 du dossier bilan accompagnée des annexes abouties du bilan : **11 juillet 2021 au plus tard**,
- dépôt dans la GED de la version finalisée du dossier bilan rédigé, accompagnée des annexes bilan corrigées et finalisées, ainsi que de la version V0 du projet scientifique accompagnée des annexes abouties du projet : **03 décembre 2021 au plus tard**.

Vous trouverez la trame des documents de la vague B, dont celle du dossier d'auto-évaluation (DAE) personnalisé pour vos EDs par la DAPEQ en juin 2020, sur la GED à l'adresse suivante:

https://doc.univ-lorraine.fr/nuxeo/nxpath/default/co18@view_documents?tabids=%3A&conversationId=0NXMAIN1

(Rubrique RECHERCHE)

Les données relatives aux EDS sont en cours de consolidation par les gestionnaires de la MDD pour l'élaboration des annexes du bilan.

Les extractions seront mises à votre disposition de façon échelonnée entre fin mai et fin juin.

Si vous avez besoin de données particulières, vous pouvez contacter Marc Dalaut en copie de ce message.

Les auditions des projets seront programmées à partir de novembre 2021 pour un passage des dossiers devant le Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine au mois de janvier 2022.

Bien cordialement.

Frédéric Villieras et Clotilde Boulanger

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Rappel de "quelques" épisodes précédents

2ème calendrier : email du 29 avril 2021 (signé du VP CS et VP Stratégie doctorat)

Archiver les messages sélectionnés

Mesdames et Messieurs les directeurs d'Ecoles doctorales,

Comme vous le savez, la contractualisation avec l'État est reportée d'un an et le processus d'évaluation HCERES est également décalé.

Le nouveau contrat quinquennal débutera donc au **1er septembre 2024 pour les Ecoles doctorales**.

Toujours sans information officielle concernant le calendrier et le cadrage de la vague C de contractualisation de la part du HCERES, l'Établissement fait le choix de décaler à nouveau les opérations internes de cadencement des travaux de contractualisation 2024-2028 comme suit **pour les Ecoles doctorales** :

- dépôt dans la GED de la version V0 du dossier bilan accompagnée des annexes abouties du bilan : **11 juillet 2021 au plus tard**,
- dépôt dans la GED de la version finalisée du dossier bilan rédigé, accompagnée des annexes bilan corrigées et finalisées, ainsi que de la version V0 du projet scientifique accompagnée des annexes abouties du projet : **03 décembre 2021 au plus tard**.

Vous trouverez la trame des documents de la vague B, dont celle du dossier d'auto-évaluation (DAE) personnalisé pour vos EDs par la DAPEQ en juin 2020, sur la GED à l'adresse suivante:

https://doc.univ-lorraine.fr/nuxeo/nxpath/default/co18@view_documents?tabIds=%3A&conversationId=0NXMAIN1

(Rubrique RECHERCHE)

Les données relatives aux EDS sont en cours de consolidation par les gestionnaires de la MDD pour l'élaboration des annexes du bilan.

Les extractions seront mises à votre disposition de façon échelonnée entre fin mai et fin juin.

Si vous avez besoin de données particulières, vous pouvez contacter Marc Dalaut en copie de ce message.

Les auditions des projets seront programmées à partir de novembre 2021 pour un passage des dossiers devant le Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine au mois de janvier 2022.

Bien cordialement.

Frédéric Villieras et Clotilde Boulanger

Dépôt de la version finalisée du dossier bilan au format de la vague B en début juillet 2021

(respect des consignes de l'UL)

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Rappel de "quelques" épisodes précédents

Publication par le Hcéres du référentiel de la vague C, très différent du référentiel vague B fin novembre 2021.

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Rappel de "quelques" épisodes précédents

Publication par le Hcéres du référentiel de la vague C, très différent du référentiel vague B fin novembre 2021.

3ème calendrier : email du 14 décembre 2021 (signé de la VP Stratégie doctorat)

Mesdames et Messieurs les directeurs.trices d'écoles doctorales,

Comme suite à la présentation réalisée lors du G8 du 18 novembre, vous trouverez en pièce jointe les modèles de documents en vigueur relatifs à la vague C d'évaluation HCERES :

Dossier d'auto-évaluation d'une école doctorale (Doc. Word - 20 pages maximum), qui comporte une aide UL de correspondance avec les éléments déjà rédigés dans les documents de la vague B,

Annexe : tableau d'indicateurs (fichier Excel composé de 4 onglets : présentation, données de caractérisation, auto-positionnement, données)

NB : Il est fortement recommandé de ne pas modifier les fichiers Excel ou d'insérer des éléments en dehors des cellules à compléter (ex. : logo, ...); ces fichiers comportant des macros et étant protégés pour être utilisés facilement par le HCERES.

=> Les fichiers complétés doivent être déposés dans la GED : <https://contrat2023.univ-lorraine.fr> (répertoire "CQ 2024-2028" / "2- Dépôt Dossier Hceres - Vague C - Avril 2022") **pour le vendredi 29 avril 2022 au plus tard** (saisie et dépôt des dossiers par l'Etablissement sur la plateforme ministérielle du 4 mai au 15 juin 2022).

Par ailleurs, je vous informe qu'une réunion préparatoire avec vos gestionnaires pédagogiques a eu lieu le **jeudi 9 décembre de 13h30 à 14h30** pour leur présenter les indicateurs qu'elles devront renseigner et qu'une réunion avec l'HCERES sur les aspects formation aura lieu le **mercredi 12 janvier 2022 de 14h à 17h** (lieu et format à définir). Cette seconde réunion est ouverte à tous les directeurs.trices d'écoles doctorales.

Je vous rappelle également que notre réunion de travail spéciale ED-HCERES est prévue le **mardi 25 janvier 2022 de 14h à 16h** (lieu et format à définir). En amont de cette réunion vous recevrez dans la semaine du 17 au 21 janvier vos tableaux d'indicateurs complétés par la maison du doctorat.

Il m'a été indiqué lors de la réunion établissement HCERES du 7/12 qu'il est possible de faire un chapeau commun de quelques pages en lieu et place du dossier collège doctoral qui n'existe plus et que de fait le document peut être légèrement supérieur à 20 pages pour chaque ED.

Doctoralement vôtre,
Clotilde BOULANGER
Vice-présidente déléguée à la stratégie doctorale

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Prise de position et décision

- Analyse du référentiel de la vague C

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Prise de position et décision

- Analyse du référentiel de la vague C
- Discussions entre directeurs d'école doctorale puis avec Clotilde Boulanger

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Prise de position et décision

- Analyse du référentiel de la vague C
- Discussions entre directeurs d'école doctorale puis avec Clotilde Boulanger
- **Décision collective de conserver le rapport (partie rédactionnelle) au format de la vague B avec renvoi vers les références de la vague C**

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Prise de position et décision

- Analyse du référentiel de la vague C
- Discussions entre directeurs d'école doctorale puis avec Clotilde Boulanger
- **Décision collective de conserver le rapport (partie rédactionnelle) au format de la vague B avec renvoi vers les références de la vague C**
- Fourniture des données quantitatives (fichier Excel) de la vague C

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Prise de position et décision

- Analyse du référentiel de la vague C
- Discussions entre directeurs d'école doctorale puis avec Clotilde Boulanger
- **Décision collective de conserver le rapport (partie rédactionnelle) au format de la vague B avec renvoi vers les références de la vague C**
- Fourniture des données quantitatives (fichier Excel) de la vague C

Quelques éléments des référentiels des vagues B & C

Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Avant propos du rapport

Ce rapport d'auto-évaluation portant sur la période d'observation 2016-2021 et au format du référentiel de la vague B a été, en grande partie, rédigé au cours du premier trimestre 2021 en suivant les consignes données par l'Université de Lorraine. Il a été déposé en version finale début juillet 2021. L'Hcéres a publié le référentiel de la vague C début novembre 2021. Le rapport a été amendé de façon à prendre en compte l'année 2021. Par un vote en date du 05/05/2022 le Conseil de l'École Doctorale a décidé que le rapport ne serait pas rédigé de nouveau selon le référentiel préconisé de la vague C. Afin de faciliter la tâche des évaluateurs, des renvois aux références du référentiel de la vague C sous la forme ([Dx, Ry, Cz]) pour Domaine x, Référence y, Critère z ont cependant été insérés dans le document.

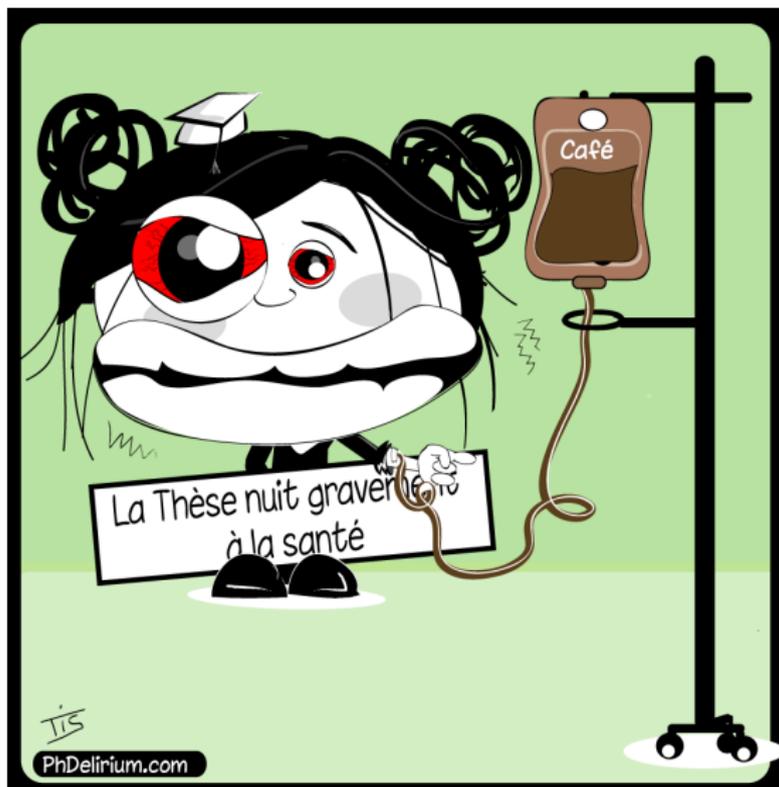
Approbation du DAE pour l'Hcéres (format et contenu)

Avant propos du rapport

Ce rapport d'auto-évaluation portant sur la période d'observation 2016-2021 et au format du référentiel de la vague B a été, en grande partie, rédigé au cours du premier trimestre 2021 en suivant les consignes données par l'Université de Lorraine. Il a été déposé en version finale début juillet 2021. L'Hcéres a publié le référentiel de la vague C début novembre 2021. Le rapport a été amendé de façon à prendre en compte l'année 2021. Par un vote en date du 05/05/2022 le Conseil de l'École Doctorale a décidé que le rapport ne serait pas rédigé de nouveau selon le référentiel préconisé de la vague C. Afin de faciliter la tâche des évaluateurs, des renvois aux références du référentiel de la vague C sous la forme ([Dx, Ry, Cz]) pour Domaine x, Référence y, Critère z ont cependant été insérés dans le document.

Le fonctionnement des Écoles Doctorales de l'Université de Lorraine ne peut être appréhendé sans la description du fonctionnement et des actions menées par le Collège Lorrain des Écoles Doctorales. Cette structure n'étant plus évaluée en tant que telle par l'Hcéres, une description préalable a été insérée au début des rapports d'auto-évaluation de chaque École Doctorale.

Temps de parole donné aux représentants des doctorants



©PhDelirium.com

Calendrier des prochaines réunions

Jeudi 2 juin, 14-17h

Ordre du jour exclusif :

désignation du lauréat au prix de thèse de l'Université au titre de l'ED IAEM

Calendrier :

- réception des dossiers : 25 mai
- évaluation du 26 mai au 1er juin
- décision le 2 juin
- transmission à la sous-direction des études doctorales le 10 juin
- validation par le Conseil Scientifique le 28 juin

Calendrier des prochaines réunions

Jeudi 2 juin, 14-17h

Ordre du jour exclusif :

désignation du lauréat au prix de thèse de l'Université au titre de l'ED IAEM

Calendrier :

- réception des dossiers : 25 mai
- évaluation du 26 mai au 1er juin
- décision le 2 juin
- transmission à la sous-direction des études doctorales le 10 juin
- validation par le Conseil Scientifique le 28 juin

Jeudi 23 juin, 14-17h

Ordre du jour principal :

validation des listes sujets/candidats sur les contrats doctoraux d'établissement (pôles & LUE)

Accessibilité d'ADUM par les responsables de commission

Questions diverses



Conseil de l'Ecole Doctorale IAEM Lorraine

Didier Maquin

5 mai 2022

